

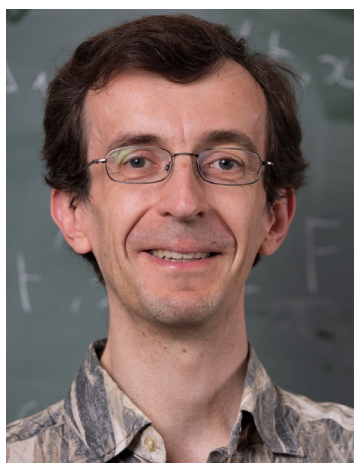
Grand prix scientifique 2021 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Institut de France
275 000 €

remis à

JOSSELIN GARNIER

pour son projet « Phénomènes de diffusion : théorie mathématique et applications »



La Fondation Simone et Cino Del Duca délivre chaque année, sur proposition de l'Académie des sciences un Grand prix scientifique destiné à récompenser une équipe de chercheurs français ou européens de notoriété internationale.

Josselin Garnier étudie de 1991 à 1996 à l'École normale supérieure. Il se spécialise en probabilités et soutient une thèse en 1996 à l'École polytechnique sous la direction de Jean-Pierre Fouque. En 1996 il devient chargé de recherches au CNRS. En 2000, il reçoit son habilitation à diriger des Recherches à l'université Pierre et Marie Curie. Il devient professeur à l'université de Toulouse en 2001, puis à l'université Paris Diderot en 2005 et enfin à l'École polytechnique en 2016. Il mène aujourd'hui ses recherches au Centre de mathématiques appliquées de l'École polytechnique.

Projet récompensé

Josselin Garnier est professeur en mathématiques appliquées. Son domaine de recherche est à l'interface entre la théorie des probabilités et l'analyse. Le fil conducteur de ses recherches est de considérer des phénomènes complexes à travers le prisme d'une modélisation probabiliste apte à rendre compréhensibles ces phénomènes.

Les travaux de recherche de Josselin Garnier concernent la modélisation et l'étude des phénomènes aléatoires, en particulier la propagation des ondes et l'imagerie en milieux complexes, la gestion des incertitudes en simulation numérique, et les algorithmes stochastiques. Ces dernières années il a travaillé sur des techniques d'imagerie passive exploitant des signaux issus de sources opportunistes ou de bruit ambiant. Il a aussi travaillé sur la gestion des incertitudes en simulation numérique, pour quantifier la confiance que l'on peut avoir en les prédictions et les décisions issues de telles simulations.

Membres du jury

- M. Étienne Ghys, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président du jury
- M. Patrick Flandrin, président de l'Académie des sciences, président du jury
- M. Jean-Michel Bismut, membre de l'Académie des sciences
- M. Jean-Michel Bony, membre de l'Académie des sciences
- M. Haïm Brezis, membre de l'Académie des sciences
- M. Jean-Pierre Demailly, membre de l'Académie des sciences
- M. Jean-François Le Gall, membre de l'Académie des sciences
- M. Pierre-Louis Lions, membre de l'Académie des sciences

Contact presse
com@institutdefrance.fr

Créée en 1975, la Fondation Simone et Cino Del Duca est abritée à l'Institut de France depuis 2005. Elle œuvre en France et à l'étranger dans le domaine des arts, des lettres et des sciences par le moyen de subventions et de prix attribués chaque année sur proposition des académies. La Fondation décerne annuellement quatre Grands prix : Le prix mondial Cino Del Duca (200 000 euros), remis à un auteur dont l'œuvre constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme moderne. Le Grand prix scientifique (275 000 euros), récompense un chercheur français ou européen et son équipe, présentant un projet de recherche ambitieux sur un thème prometteur précisé chaque année (ainsi que trois subventions scientifiques de 125 000 euros chacune et un prix de cancérologie de 15 000 euros). Le Grand prix d'archéologie (150 000 euros), le plus important dans ce domaine, remis sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est destiné à aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger. Le Grand prix artistique (100 000 euros), attribué sur proposition de l'Académie des beaux-arts, récompense l'ensemble d'une carrière d'un artiste de dimension internationale, alternativement dans les domaines de la peinture, la sculpture ou la composition musicale.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chailis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

